

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 34 (1962)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Caractère complexe et dramatique de l'œuvre d'aménagement du territoire

**Autor:** Devillers, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125350>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Caractère complexe et dramatique de l'œuvre d'aménagement du territoire

39

– L'urbanisme, l'urbanisme avant la lettre s'appelait, en France: «aménagement, embellissement, extension des villes et des villages». Après trois années de discussion au Parlement, il eut une naissance obscure et dédaignée; ensuite il souffrit d'une longue et laborieuse mise en place dans l'économie nationale.

– Le cas du «territorialisme» – si c'est là le nom qu'aura un jour «l'aménagement du territoire» – est un peu différent. Envisagé entre les deux guerres par des professionnels, né clandestinement rue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie en 1943, dans un étroit bureau sur cour arrière, jamais discuté par aucun Parlement, il semble aujourd'hui subitement connaître un avènement glorieux.

– Hélas, il faut bien reconnaître que nous errons dans le vague et dans le noir à propos de cette discipline de plus grande synthèse. Nous sommes, sur ce sujet, en pleine imprécision. L'aménagement du territoire est ceci ou il est cela suivant l'esprit qui le considère. Or, une telle incertitude jointe à l'enthousiasme qui salue son apparition officielle risque d'être aussi dangereuse que l'ont été le reniement et l'obstruction manifestés il y a neuf lustres à l'égard de l'urbanisme. Il y a toujours danger de mal faire quand on fait trop vite, dans l'euphorie des choses durables aux multiples conséquences de lointaine portée. Craignons la hâte qui fait les sottises indélébiles: les œuvres définitives requièrent la perfection de l'étude.

– Autrefois, les générations faisaient et laissaient des styles après elles. Il nous appartient à nous de faire et de laisser en héritage des villes et des visages de pays tout entiers. On conçoit qu'il faille pour cela plus d'observation, plus de connaissance, plus de réflexion, plus de talent et plus de temps.

– Si, dans l'alternative, il y a dilemme, celui-là est tragique; ou faire vite et risquer de faire mal pour toujours, ou étudier longuement et laisser souffrir et mourir en attendant.

– Il est heureusement un moyen de faire bien et vite. Il est révolutionnaire. C'est celui qui consiste à utiliser les compétences où elles se trouvent et de considérer leurs projets.

– N'est-il pas urgent d'aérer et d'attiser des foyers de vie et d'enthousiasme en tels endroits et, simultanément, de circonscrire en tels autres l'incendie et l'asphyxie?

En aménagement du territoire, il y a le point de vue politique (polis) où le social agit sur l'économie, et le point de vue technique où c'est l'économie qui influence le social. Les deux versions d'une même chose doivent se compléter: la technique doit réaliser ou faciliter les objectifs politiques de la cité. Le malheur c'est que, dans la

pratique, la division des conceptions n'est pas aussi simple, elle est beaucoup plus détaillée et comme pulvérisée, émietlée dans un domaine composite déjà lui-même écartelé (nous le rappelions dans l'article précédent).

Beaucoup voient dans l'aménagement du territoire, d'abord et surtout une question démographique, une question de répartition de populations. Se posent alors des problèmes de parité, de zones de salaires, de tarifs ferroviaires des marchandises, etc.

D'autres, soit par extension de la pensée qui précède, soit par simple tendance professionnelle, y voient surtout des problèmes de communications, de rapprochement des lieux de travail de ceux de l'habitation, etc.

D'autres encore ne considèrent l'aménagement du territoire que comme une somme, une addition de problèmes locaux, un urbanisme démultiplié.

D'aucuns n'en jugent que par le côté social et de participation du capital et du travail; ce sont peut-être les plus écoutés parce qu'ils sont censés donner, apporter de l'espérance, à moins qu'ils ne flattent tout simplement.

D'autres envisagent plus spécialement l'aspect administratif de la question. Ceux-là sont rarement idoines à la technique parce qu'ils ne se trouvent pas dans la vie active entreprenante ou parce qu'ils ne la comprennent pas. Et c'est alors le côté législatif de l'affaire qu'ils développent. Malheureusement, ce n'est plus le peuple qui, par personne interposée, fait des lois, c'est l'Administration qui, ne sachant pas sortir des textes de principe, fait des lois réglementaires qu'elle empile et surajoute sans jamais élaguer ni fondre.

D'aucuns enfin (si l'on peut dire) voient l'aspect technique; ce sont les plus redoutés, on les soupçonne peut-être d'avoir toujours un peu de ciment dans leurs poches. Dédaigneusement, au risque de jeter le discrédit sur tous les techniciens, on les traite en bloc de «technocrates» en prenant bien soin de donner au mot un sens péjoratif, d'ailleurs peu définissable.

Aménager le territoire pour certains c'est faire de la décentralisation par action du social sur l'économie, jamais l'inverse car on n'ose pas dire d'où vient le mal d'asphyxie dont nous souffrons. Et l'on décentralise chez le voisin. Certes, on parle de décentralisation avec réanimation des zones sous-développées. Mais on le dit bien souvent sans y croire, par simple concession verbale hypocrite. L'écho n'en vient-il pas parfois des zones riches situées au centre du Marché commun mais qui montrent encore un appétit démesuré?

Le principe et la discipline de l'aménagement du territoire auraient dû, logiquement, naître avant le principe et la discipline de l'urbanisme.

Maintenant, après quarante-trois ans d'urbanisme, il nous faut tout reprendre par le commencement. (Oh, certes, je ne me fais guère d'illusion sur la conscience qu'on apportera, en l'espèce, à travailler dans l'intérêt des générations futures et de la France éternelle!)

L'aménagement du territoire, ce doit être quelque chose comme la recherche des moyens propres à assurer, à inscrire sur le sol, le bonheur des peuples et l'expansion économique des nations: structure administrative rationnelle, outillage, coordination agricole et industrielle dans une harmonie esthétique totale pour tous.

Pierre Devillers.